



Atelier MCC – Inria Introduction

23 février 2017

Naomi Peres
Chef du département de l'innovation numérique



Les secteurs d'activité du ministère de la culture et de la communication

- ▶ La direction générale des **patrimoines**
 - **Musées, archives, architecture, monuments historiques, espaces protégés, archéologie...**
- ▶ La direction générale de la **création artistique**
 - **Théâtre, danse, musique, arts plastiques, design, mode...**
- ▶ La direction générale des **médias et des industries culturelles**
 - **Presse écrite, audiovisuel, livre et lecture, industrie phonographique, réseaux de diffusion...**
 - Centre national du **cinéma et de l'image animée**
- ▶ La délégation générale à **la langue française et aux langues de France**
- ▶ Au secrétariat général, des politiques transversales :
 - **Démocratisation culturelle, éducation artistique et culturelle, recherche, enseignement supérieur, innovation numérique...**



Un vaste réseau d'institutions

- ▶ **76 établissements publics** : musées, châteaux, domaines, monuments, théâtres, opéras, conservatoires, écoles nationales, instituts nationaux, centres nationaux, etc...
- ▶ **23 services à compétence nationale** : musées nationaux, archives nationales, mobilier national, laboratoires, etc.
- ▶ France Télévisions, Radio France, ARTE France, groupe audiovisuel extérieur de la France, etc.



Le département de l'innovation numérique

- ▶ Une organisation de la fonction numérique du ministère reposant sur :
 - le renforcement d'un département transverse au SG
 - un réseau de compétences métiers
- ▶ Arrêté de création du département de l'innovation numérique publié le 12 juillet 2016 :

« En liaison avec les services et institutions concernés aux niveaux national et européen, le département de l'innovation numérique définit les orientations stratégiques, coordonne et accompagne les actions du ministère en matière de **transition numérique des politiques, des métiers et de l'action culturels**, de numérisation ainsi que de diffusion, valorisation et réutilisation des données publiques et des ressources numériques culturelles produites ou détenues par le ministère et ses opérateurs. Il contribue à la connaissance des usages et pratiques culturelles numériques et des **technologies émergentes ainsi qu'à la diffusion de l'innovation numérique** auprès des acteurs culturels. »



Les champs d'activités du DIN

- Coordination de la stratégie numérique ministérielle
- Soutien à l'innovation
 - Veille et expertise sur les usages et les nouvelles technologies
 - Partenariats avec les acteurs de la R&D : **convention MCC / Inria**
 - Soutien à des projets innovants : AAP SNI, accompagnement au cas par cas financier, technique ou juridique
 - Coordination des programmes d'investissement d'avenir (PIA)

Les champs d'activités du DIN (suite...)

Stratégie de réutilisation des données culturelles

- Open Data : data.culturecommunication.gouv.fr
- Stratégie sur les métadonnées culturelles et la transition web 3.0

Publication d'une feuille de route visant à appliquer les principes du web sémantique aux données culturelles : aspects techniques, technologiques mais aussi organisationnels

Des applications web 3.0 créées ou soutenues par le DIN :

- Histoire des arts et HDA-Lab (DIN)
- JocondeLab (DGPAT/DGLFLF)
- Iconolab, en cours (DGPAT)
- Doctrine de partenariat avec les acteurs du net, en cours d'élaboration
- Coordination technique d'Europeana et représentation du MCC auprès du MSEG (groupe d'experts européens sur la numérisation)
- Veille sur les programmes et projets européens (Europe Creative, H2020)



Les champs d'activités du DIN (...et fin)

Politique ministérielle de numérisation

- En cours de redéfinition, suite notamment à l'évaluation de politique publique
- Large consultation prévue en 2017

Ressources pédagogiques numériques

- Interface avec l'Education Nationale pour la diffusion de ces ressources (notamment via le portail Eduthèque)
- Portail spécialisé **Histoire des arts** proposant une sélection de ressources pédagogiques produites par des partenaires culturels sur tout le territoire



Le partenariat avec Inria

Objectifs :

- Créer les conditions d'un dialogue renouvelé entre les professionnels de la culture et les chercheurs en sciences du numérique
- Favoriser l'émergence de thèmes de recherche interdisciplinaires inédits
- Tester des usages et concepts innovants pour les secteurs culturels et linguistiques comme pour les sciences du numérique

Pour le ministère et ses réseaux :

- Une **opportunité** de se positionner stratégiquement face aux innovations numériques en **s'appuyant sur l'expertise de premier plan d'Inria**
- Un **outil pour faciliter le montage** de projets de R&D, sur les aspects juridiques et techniques et financiers
- Une **capacité du DIN à accompagner financièrement certains projets**